

Paris,
Le mercredi 22 juin 2022,

*À l'attention de M. Bruno LEMAIRE, Ministre de
l'Economie, des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique,*

*A l'attention de M. Marc FESNEAU, Ministre de
l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,*

Messieurs les Ministres,

Les Fédérations CFDT, Agri Agro et Finances, représentant respectivement les personnels du ministère de l'Agriculture et ceux du ministère de l'Economie et des Finances, vous interpellent conjointement **pour exiger le respect de tous les agents** concernés par la création de la Police unique, en charge de la sécurité des aliments.

Pourquoi tant de précipitation ! Cette annonce est intervenue le 11 mai, entre les élections présidentielle et législative et entre deux gouvernements... Alors que le rapport inter-inspections sur ce sujet date de plus de 3 ans, durant lesquels rien n'a bougé. Elle a surpris, non seulement les organisations syndicales, non concertées en amont, mais également les directeurs et directrices générales chargés de sa mise en œuvre !

Tombée juste après plusieurs scandales alimentaires pour lesquels les agents n'ont pas démerité ; cette annonce a donné le sentiment d'un manque total de considération, laissant penser qu'il s'agissait plus d'un coup de communication que d'une réflexion concertée, construite et respectueuse des personnels.

Pour nos deux Fédérations, cette décision soulève de nombreuses incompréhensions et interrogations... Plusieurs sujets sont **des lignes rouges pour la CFDT** :

- Nous souhaitons être pleinement associées aux travaux en cours menés au sein des groupes de travail DGAI/DGCCRF.
- **Nous demandons que soit clairement réaffirmé le maintien de la mission loyauté en matière alimentaire au sein de la DGCCRF.** En plus d'y être particulièrement attachés, les agents possèdent une véritable expertise en la matière. Nous réclamons que les conditions d'exercice des missions respectives soient précisées pour que la coordination entre les contrôles en matière de sécurité des aliments d'une part, et de loyauté d'autre part, dans un même établissement, ne soit une source de tensions ni entre les agents ni vis-à-vis des professionnels contrôlés.
- Nous demandons à connaître toutes les conséquences de cette police sur la compétence des **laboratoires du Service Commun des Laboratoires (SCL)**. Celle-ci est reconnue et leur niveau d'activité doit être préservé.
- Nous sommes très circonspects sur les **modalités de mise en œuvre de cette réorganisation**. En effet, alors que le transfert de 60 ETP de la DGCCRF vers la DGAL est prévu pour le 1er janvier 2023, **les conditions de transfert ne sont pas définies**. Cette réorganisation doit, *a minima*, être reconnue comme une « restructuration », afin d'offrir le maximum de garanties

aux personnels concernés. **Nos Fédérations demandent l'ouverture de négociations sur les conditions de transfert des agents qui doivent pouvoir choisir de suivre, ou NON, leurs missions transférées au MASA.** Pour faire un choix éclairé, les agents doivent notamment être informés des fiches de postes, des positions administratives possibles, de la rémunération associée, du déroulé de carrière ... Nous demandons également l'absence de mobilité géographique forcée pour les agents DGCCRF qui ne suivront pas leur mission.

- Nous estimons que les services et les agents ne pourront pas être opérationnels au 1^{er} janvier 2023. **Un plan de formation adapté et à la hauteur des enjeux et de la complexité des métiers** doit être mis en place, afin d'assurer aux agents l'acquisition des compétences attendues. L'organisation de concours requière également du temps et de la préparation. **Nos Fédérations demandent que des moyens suffisants soient dédiés au plan de formation et à l'organisation de concours.**

Sans le respect de ces conditions, comment comptez-vous assurer la protection du consommateur au cours des prochains mois ? Quel signal pour les agents et quelle image de la Police nouvellement créée donnerez-vous... Si les agents devant assurer cette mission essentielle ne disposent pas des moyens suffisants, de compétences suffisantes et d'une organisation adéquate pour la remplir efficacement ? Comment envisager un objectif de renforcement des contrôles de 10% quand la simple reconduction des résultats actuels semble compromise ?

Régulièrement présentée comme une simple guerre de chapelle entre nos Ministères, **la CFDT Agri Agro et la CFDT Finances vous rappellent que l'enjeu dans le cadre de ce transfert est bien la protection des consommateurs.** De la fourche à la fourchette, sans oublier l'importation, cet enjeu de la sécurité des aliments est le « sens même » des missions de service public pour les agents que nous représentons !

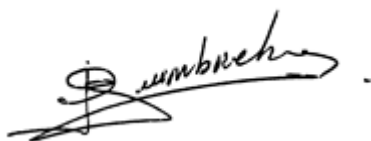
Ces agents, très investis dans leur mission, doivent être au cœur de vos préoccupations pour la réussite de cette réorganisation.

Afin d'obtenir des réponses à nos questions mais également de recevoir l'attention que méritent les agents de vos Ministères, la CFDT Finances et la CFDT Agri Agro vous demandent à être rapidement reçues, avec nos représentants Agricultures et DGCCRF, mais aussi associés aux travaux à venir au sein de nos ministères respectifs.

Veillez recevoir, Messieurs les Ministres, l'expression de notre haute considération,

Pour la Fédération CFDT Agri-Agro,

Fabien GUIMBRETIERE



Pour la Fédération CFDT Finances,

Denis GREGOIRE

